

**Présents** : M.M LASSALLE JAGAUT CHOLLET BARREL BOURDEAU ETENDARD.  
Mmes. DIGUE NEVEU COTTIER PRIME HAMON CROIXMARIE.

**Absents excusés** : M. CLEMENT ayant donné pouvoir à M. LASSALLE

**Absent** : M. LURTON et Mme MALEUVRE

**DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « ON EST LÀ POUR FAIRE LA FETE »**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a rencontré Madame RICHOMME Michèle, présidente de l'association « on est là pour faire la fête » concernant leur soirée de la saint sylvestre et le bilan de leur association.

Suite à cette rencontre, l'association « on est là pour faire la fête » à fait une demande à la Mairie pour obtenir une subvention pour l'année 2014 et a joint à sa demande le bilan de leur soirée de la saint sylvestre de 2013.

Après débat, le Conseil Municipal a délibéré en faveur d'une subvention de 100 €.

Vote : 9 Pour – 3 Contre – 1 Abstention

**VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE**

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulé du 16 juillet 2014 au 30 juillet 2014 et qu'aucune observation a été faite, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la vente de la parcelle cadastré section B 615, d'une contenance de 10 a 75 ca, au prix de 1€ le m<sup>2</sup> au vue de sa vente à Monsieur et Madame QUÉREL David.

Vote : 13 Pour

**AVENANT N° 1 AU MARCHÉ « AMÉNAGEMENT DU BOURG EN PERIPHERIE DE LA PLACE DE L'ÉGLISE »**

Il a été présenté au Conseil Municipal l'Avenant n°1 du cabinet EGUIMOS de BAIN DE BRETAGNE, ayant pour objet d'attribuer à l'entreprise TPB S.A.S par extension du marché de Terrassement / Voirie / Eaux Pluviales / Espaces verts, un montant de 8 749.90 € HT.

Le montant du marché est modifié comme suit :

<i>Montant HT</i>	<i>: 127 875.33 €</i>
<i>Avenant n°1</i>	<i>8 749.00 €</i>
<i>Total HT</i>	<i>136 625.23 €</i>
<i>TVA 20%</i>	<i>27 325.05 €</i>
-----	
<b><i>Total TTC</i></b>	<b><i>163 950.28 €</i></b>

Vote : 13 Pour

### **RAPPORT SERVICE EAU POTABLE 2013**

Monsieur JAGAULT, représentant au sein du syndicat des Eaux de la Forêt du Theil a présenté au Conseil Municipal le rapport annuel 2013 sur le service d'eau potable. Ce rapport est consultable en Mairie.

Vote : 13 Pour

### **RAPPORT DES PRATIQUES D'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DU SEMNON**

A la demande de Madame le Maire, Monsieur GODET Joël, Agent technique de la commune, a présenté au Conseil Municipal le rapport sur ses techniques d'entretien des espaces communaux. La catégorie « zéro phyto » reste acquise.

### **DECISION MODIFICATIVE N°2**

Lors de l'élaboration de notre budget 2014 et après discussion avec notre trésorier, celui-ci nous a informé que la délibération du 29 novembre 2013, prise sous l'ancien conseil, où il était attribué **une aide financière de 15 000 € pour un montant totale de travaux de 72 249 €** n'était pas valide du fait que la commune était propriétaire de ce terrain. *Il en revient à se poser la question qui aurait financé les 57 249 € ?*

Elle prend donc en charge le coût des travaux, selon une nouvelle étude de devis dont le choix s'est porté sur un coût **d'environ 14 000 € HT** ne nécessitant pas le recours à un marché public du fait d'un montant inférieur à 15 000 € HT. Ainsi une décision modificative a été votée d'un montant de 20 000 €, permettant de justifier un écart de dépense éventuel.

Vote : 13 Pour

## **DIVERS**

*Durant le Conseil Municipal, il a été annoncé que la commune avait remboursé au cours de l'été la somme de 35000 € qui avait été débloqué dans l'attente de l'élaboration du futur budget, pour le paiement des salaires et autres factures en mars 2014.*